

SAMSUNG

Conditions de participation Promotion Samsung 15 % CASHBACK

L'organisateur de la **promotion Samsung 15 % CASHBACK** est la société Samsung Electronics Switzerland GmbH, Giesshübelstrasse 30, 8045 Zurich, Suisse (ci-après dénommée «Samsung»).

1. Dans le cadre de la promotion **Samsung 15% CASHBACK**, les participants reçoivent un cashback de 15 % à l'achat d'un téléviseur Samsung à partir d'un prix d'achat net de CHF 2'500.–.
2. L'offre promotionnelle est valable exclusivement à l'achat d'un téléviseur Samsung d'un **prix d'achat net à partir de CHF 2'500.–** livré par la société Samsung Electronics Switzerland GmbH aux revendeurs agréés Samsung dont le siège est en Suisse ou au Liechtenstein. Le prix d'achat correspond au montant réellement payé pour le téléviseur Samsung et est calculé en soustrayant du prix de l'appareil les éventuelles remises accordées par le commerçant concerné. **Sont exclus de cette promotion tous les téléviseurs The Frame (UE43LS003, UE55LS003, UE65LS003).**
3. L'offre est limitée à une participation avec un appareil par ménage.
4. Pour pouvoir bénéficier du cashback, il faut s'inscrire avant la date limite sur cashback.samsung.ch.
5. La **période de promotion** va du 1^{er} au 4 mars 2018 inclus. La date de l'achat est confirmée par le justificatif d'achat. Les participations pour des achats effectués en dehors de la période de promotion ne seront pas prises en compte.
6. Les **inscriptions sont clôturées** le 18 mars 2018. Les inscriptions ultérieures ne seront pas prises en compte.
7. Sont autorisés à participer les clients finals (clients achetant des produits pour leur usage personnel) domiciliés en Suisse ou au Liechtenstein. Sont exclus de la participation les membres du personnel de Samsung et des sociétés associées ainsi que les membres de leur famille.
8. Si toutes les exigences des présentes conditions de participation sont remplies, le montant du cashback en question sera viré sur le compte bancaire ou postal indiqué par le participant.
9. En cas de restitution de l'appareil (annulation du contrat de vente), le client perd son droit à bénéficier du cashback.
10. Samsung se réserve le droit de déclarer nulles les participations incomplètes ou qui ne sont pas conformes aux présentes conditions de participation.
11. Samsung se réserve le droit d'annuler, d'interrompre ou de clôturer prématurément la promotion en cas de défaillance technique ou pour toute autre raison majeure.
12. Samsung se réserve le droit de déclarer non valides les participations accompagnées de documents inexacts, trompeurs ou frauduleux et, le cas échéant, de prendre des mesures pénales contre les participants fautifs.

13. En participant à ce concours, les participants acceptent les présentes conditions de participation ainsi que la politique de confidentialité locale de Samsung (consultable à l'adresse <http://www.samsung.com/ch/info/privacy/>).
14. Cette promotion est soumise au droit suisse. Le for judiciaire est à Zurich.